

# Une alliance pour les aménagements

*La municipalité va convenir d'une co-maîtrise d'ouvrage avec la Caro et le Département pour aménager la pointe de l'Île Madame.*

**T**out le monde s'accorde pour penser que le site de la pointe de l'Île Madame est magnifique et qu'il faut le préserver. La tâche n'est pas si aisée au regard de la fréquentation touristique (notamment en période estivale ou lors des grandes marées) et des nombreuses activités de commerce, de loisirs ou professionnelles qui se sont développées.

## **Des besoins partagés**

Des aménagements pour gérer la circulation routière, le stationnement, l'accueil des publics et les flux de fréquentation sont actuellement envisagés ou mis en place,

mais sans réelle vision d'ensemble. Le Conseil départemental et la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (Caro) se sentent aussi concernés que la commune par la question de la valorisation de cet endroit. Pour le département, il constitue un espace emblématique de l'embouchure de l'Estuaire de la Charente, et un site majeur sur le plan paysager et patrimonial. La Caro souhaite quant à elle valoriser cet endroit de son territoire, notamment dans le cadre de l'Opération Grand Site, "Arsenal de Rochefort-Estuaire de la Charente".

Patrick Lucas, adjoint au maire,

explique que "les aménagements existants tentent de répondre aujourd'hui aux besoins des usagers sans réelle vision d'ensemble. Il était urgent que la commune, la Caro et le département s'entendent pour reformuler les directives et recadrer le projet". Une première mission d'étude va être lancée. Elle a pour objectif de définir un schéma directeur commun d'ici fin 2018, début 2019. Le département a été désigné comme chef de file de la maîtrise d'ouvrage et les frais seront répartis à raison de 40 % pour le département, 40 % pour la Caro et 20 % pour la commune. ■ **A.G.**